

intérêt, stimulent les intelligences, produisent des termes de comparaison pour les objets exhibés, et forment ainsi un enseignement, un foyer de lumière qui rayonne sur tous les points. On ne saurait donc trop applaudir à l'organisation de nos sociétés d'agriculture, et on ne saurait accorder trop d'éloges à ceux qui mettent tout en œuvre pour les faire réussir et atteindre le but pour lequel elles ont été établies dans chaque comté de la Province de Québec.

Les cultivateurs semblent donc n'être, réveillés un peu, et bientôt devront former des vœux pour que ce résultat soit de longue durée. Les habitants des campagnes trouveront toujours un grand intérêt à s'occuper sérieusement de leurs affaires : l'apathie, la nonchalance, sont incontestablement la négation du progrès. De grâce, ayons l'initiative parmi les cultivateurs, ne oignons pas de débourser quelques chelins pour appartenir à une société d'agriculture, l'argent que nous déboursierons ainsi formera plus tard un gros capital ; n'attendons pas tout de nos gouvernements et profitons de l'appui qu'ils nous accordent en mettant à profit les octrois votés par notre Parlement dans le but d'améliorer l'agriculture.

Pour notre part, nous aurions désiré assister à toutes ces expositions agricoles, et cela pour notre propre enseignement, et nous faire l'écho des succès obtenus par les différentes sociétés d'agriculture ; mais le temps et les moyens ne nous le permettent pas.

Nous voyons avec plaisir que la presse canadienne publie toujours avec empressement les compte-rendus de ces expositions lorsqu'on veut bien les leur communiquer, et les font suivre de remarques et de conseils qui sont tout à l'avantage des cultivateurs.

Nous croyons nécessaires de publier ici les remarques que fait, il y a quelques jours, M. l'écrivain du *Canadien*, à la suite d'un compte-rendu de l'exposition de la société d'agriculture du comté de Lévis, et qui entrent entièrement dans nos vues.

Voici ce que nous lisons dans le *Canadien* du 26 septembre dernier :

" Nous ne saurions terminer ce compte-rendu sans exprimer un regret qui est partagé par le plus grand nombre des cultivateurs du comté de Lévis, c'est que ces expositions agricoles n'atteignent pas précisément le but pour lequel elles sont faites. L'empressement chez la population fait défaut. Ceci est dû au moins en grande partie au peu ou manque d'annonces suffisantes qui sont faites pour faire connaître l'époque et le lieu où sont tenues ces expositions. C'est à peine si ceux qui sont directement intéressés en prennent connaissance ou s'en occupent. Si le public était instantanément invité il se ferait plaisir de s'y porter en foule et de témoigner, par sa présence de l'intérêt qu'il attache à ces concours. A Lévis on ne peut nier qu'il y a des éléments pour faire de ces expositions agricoles une démonstration même considérable. La presse, nous n'en doutons pas, se ferait un devoir de donner toute la publicité possible à tout ce qui se rapporte à ces concours. Quant à nous, nous n'avons pas, croyons-nous, négligé de travailler dans l'intérêt de la classe agricole. Les colonnes du *Canadien* sont toujours ouvertes à tout ce qui peut contribuer au progrès de l'agriculture et nous serons toujours heureux de donner notre concours.

" Les remarques qui précèdent ne s'appliquent pas seulement au comté de Lévis en particulier. Elles s'adressent aussi à plusieurs comtés dans ce district où les mêmes observations peuvent être faites.

" Nous n'avons nullement l'intention de faire aucun reproche à maladroit les officiers de la société d'agriculture du comté de

Lévis. Nous signalons seulement une lacune que nous croyons très-judiciable au succès des expositions agricoles pour lesquelles ces messieurs s'imposent beaucoup de fatigues et de sacrifices de temps. Pour les services qu'ils rendent ils sont dignes d'éloges et certes nous sommes les premiers à reconnaître leur mérite et leur faire les louanges auxquelles ils ont droit.

" Il serait de beaucoup préférable, en vue du succès des expositions agricoles de comté, qu'elles seraient discontinuées et qu'à leur place l'on fasse des expositions régionales, comprenant plusieurs comtés voisins, comme cela se pratique aux États-Unis.

" On comprend que le champ serait plus vaste et offrirait par conséquent plus d'avantages à ceux qui prennent part à ces concours. Il y a tout lieu de croire que l'on réussirait mieux à atteindre le but pour lequel des sommes relativement considérables sont dépensées sans avoir le résultat auquel on a droit de s'attendre.

" On nous informe que le Bureau de Direction de la Société d'Agriculture du comté de Lévis, a pris, il y a quelque temps, l'initiative d'une démarche dans le but de réaliser le projet dont nous venons de parler. Malheureusement ces démarches n'ont pas réussi et l'idée a dû être temporairement abandonnée, nous l'espérons, abandonnée. Il serait très-désirable qu'une tentative aurait lieu pour tenir une exposition dans laquelle figurerait les comtés de Lévis, Bellechasse, Dorchester et Beauce.

" Ces comtés sont réunis par des voies de communication rapides et faciles et la réalisation d'un projet de ce genre ne présente pas, suivant nous, des difficultés bien considérables à vaincre. De la bonne volonté, de l'entente et un ferme appui de la part de tous, suffiraient pour mener à bonne fin une telle entreprise. L'argent que l'on dépense tous les ans pour les expositions agricoles de comté pourrait être employé pour un grand concours et les résultats que l'on obtiendrait compenseraient amplement le surcroit de déboursés que cela pourrait entraîner si toutefois les dépenses devaient être plus élevées, chose que nous hésitons à croire pour le moment."

CAUSERIE AGRICOLE

Soins à donner au cheval employé au travail des champs.

CONFÉDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LE CHEVAL

Réduit à l'état de domesticité depuis le temps les plus reculés, le cheval fut le compagnon de l'homme dans ses guerres, dans ses plaisirs comme dans ses travaux.

Sa nourriture habituelle est l'herbe en pâture, par la nécessité on l'a habitué à une nourriture sèche et plus ou moins saussifante.

D'après sa force, et la race à laquelle il appartient, il peut avoir différentes destinations ; le besoin des localités et les transactions commerciales que l'éleveur de chevaux veut opérer doivent guider le cultivateur sur le choix à faire de la race de chevaux qu'il doit se procurer pour l'élevage.

Le cheval de race commune à formes massives, est employé pour les travaux des champs et ceux de l'industrie. Le cheval de race commune, à formes plus dégagées, plus légères, au service de charreteries, et parfois même à la selle.

Le cheval d'origine, ayant plus ou moins de sang anglais ou oriental, peut servir pour le luxe, soit comme cheval de carrosse le sel ou de course.